

# Génie agronomique et transitions

RNCP41511 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                          |
| Sigle                   | BA — Bachelor Agro                |
| Code(s) NSF             | 118, 210, 211                     |
| Formacode(s)            | 21052, 21059, 21040, 32135        |
| Code(s) ROME            | A1301, A1416, A1405, A1414, H1210 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit           |
| Date d'échéance         | 30/06/2031                        |

## Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

## Partenaires habilités

24 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 24 à former et organiser l'évaluation.

| Organisme                                                                                                                                                               | SIRET          | Habilitation                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| ASS GROUPE ECOLE SUPERIEURE AGRICULTURE                                                                                                                                 | 34238263700011 | Former et organiser l'évaluation |
| EC NAT SUP BORDEAUX SCIENCES AGRO                                                                                                                                       | 19330203100011 | Former et organiser l'évaluation |
| EPLEFPA                                                                                                                                                                 | 19490946100015 | Former et organiser l'évaluation |
| EPLEFPA DE CROIX-RIVAIL                                                                                                                                                 | 19972616700018 | Former et organiser l'évaluation |
| ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES CHAMBERY LA MOTTE-SERVOLEX (SAVOIE) (EPLEFPA) - LEGTA DE CHAMBERY LA MOTTE-SERVOLEX | 19730813300010 | Former et organiser l'évaluation |
| ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES CHATEAU MONGIN                                                                      | 19840218200028 | Former et organiser l'évaluation |
| ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE LA-ROCHE-SUR-FORON                                                               | 19740927900019 | Former et organiser l'évaluation |
| ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DU VALENTIN                                                                         | 19260765300016 | Former et organiser l'évaluation |
| INSTITUT AGRO MONTPELLIER - CAMPUS DE MONTPELLIER                                                                                                                       | 13002622200054 | Former et organiser l'évaluation |
| INSTITUT DE GENECH                                                                                                                                                      | 78362626000013 | Former et organiser l'évaluation |

Liste complète des 24 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp41511-genie-agronomique-et-transitions/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie, dénommé « bachelor agro », est un diplôme national de l'enseignement supérieur agricole conférant à son titulaire le grade universitaire de licence (niveau 6) entre le BTSA et le titre d'ingénieur.

Le bachelor agro répond à divers besoins prégnants chez les apprenants et les acteurs du monde agricole dans le cadre des approches « système d'exploitation » qui se développent et sont parfois complexes.

Le diplôme est :

- en lien avec la diversification et la complexification des modèles agricoles,
- positionné dans un contexte de transitions (agroécologique, technologique, digitale, énergétique, alimentaire sociale, ...)
- en phase pour faire face aux défis climatiques, sanitaires, environnementaux et sociétaux émergents.

Il répond également aux besoins du renouvellement des générations en agriculture et a pour visée principale l'insertion professionnelle des diplômés dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire. L'acquisition des compétences en bachelor agro conduit notamment à des activités d'encadrement ou d'accompagnement des structures, filières et territoires, de responsable d'entreprise agricole, d'assistance d'ingénieur.

La mention « Génie agronomique et transitions » concerne les filières de la production végétale sans oublier le domaine de la polyculture-élevage. Les productions végétales regroupent une grande diversité de filières, de systèmes et modes de production et de valorisation.

Ce secteur est en pleine mutation, et le renouvellement des générations d'agriculteurs est un enjeu fort en termes d'installation. Le besoin de salariés est en augmentation, en particulier de cadres intermédiaires dont le niveau bachelor agro. Les opportunités d'emplois sont nombreuses au sein d'entreprises de tailles et d'activités très diverses dans les exploitations agricoles comme dans les structures qui les accompagnent de l'amont à l'aval.

Le titulaire d'un bachelor agro, mention « Génie agronomique et transitions » dispose de compétences variées qui lui ouvrent un large éventail de débouchés professionnels dans le secteur agricole : chef d'entreprise ou second d'exploitation, conseiller et cadre.

À la croisée de la gestion des organisations, des productions agricoles et des enjeux environnementaux, le bachelor agro « Génie agronomique et transitions » permet d'accéder à des métiers se situant à des échelles différentes : au niveau de l'exploitation agricole (agriculteur, second d'exploitation), du système de culture (chef de culture) ou du territoire (conseiller agricole, animateur, chargé de mission) avec comme un fil conducteur la compréhension de l'existant, des trajectoires et de projection (champ des possibles, scénarios prospectifs). Les compétences acquises par les diplômés leur permettent de travailler aussi bien dans le secteur privé (exploitations agricoles, organismes de conseil, coopératives) que dans le secteur public (institutions agricoles, collectivités, organismes de recherche).

Dans un contexte global en mutation, les enjeux environnementaux et sociétaux conduisent les agriculteurs à s'adapter et innover pour repenser les pratiques agricoles, les raisonnements agronomiques et les manières de faire. Ces évolutions impliquent des changements dans la façon de travailler et d'appréhender les métiers (agriculteurs, conseillers, animateurs, chercheurs, enseignants).

Le bachelor agro mention « Génie agronomique et transitions », a pour ambition de former de futurs entrepreneurs ou seconds d'exploitation, capables de piloter une organisation agricole et un système de production, des conseillers et techniciens en capacité d'accompagner les acteurs engagés dans une trajectoire de changement, mais aussi des assistants ingénieurs (expérimentations, sélection, par exemple).

Les futurs diplômés auront développé un esprit d'observation, de raisonnement et de réflexion, dans une approche holistique/systémique, pluridisciplinaire et multi-niveaux.

Les compétences développées spécifiquement par la mention Génie Agronomique et Transitions sont la gestion d'une exploitation agricole, le pilotage du système de production (végétale et/ou de polyculture élevage) dans une perspective de multiperformance (agronomique, environnementale, sociale) et le développement d'une expertise pour produire des conseils, favoriser des innovations et les adaptations du système de production (animal et végétal).

### ACTIVITÉS VISÉES

- Pilotage stratégique de l'organisation agricole
- Pilotage de systèmes de production
- Conduite d'expérimentations au champ, en station ou en laboratoire
- Accompagnement sociotechnique
- Organisation du travail

- Veille professionnelle
- Management du travail
- Accompagnement aux transitions

#### COMPÉTENCES ATTESTÉES

##### Compétences transversales :

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.
- Accompagner l'intégration et la montée en compétences des collaborateurs.
- Manager un collectif de travail.
- Organiser le travail en prenant en compte la démarche RSE.
- Intégrer les enjeux économiques, sociaux et environnementaux à la conduite du changement dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires.
- Accompagner un collectif d'acteurs dans l'appropriation du changement.
- Accompagner la conduite de trajectoires de transitions.

##### Compétences spécifiques de la mention :

- Concevoir le projet stratégique d'une organisation agricole en visant la multiperformance et la résilience.
- Mettre en œuvre le projet stratégique d'une organisation agricole.
- Conforter la santé financière et économique de l'organisation agricole dans un objectif de pérennité.
- Assurer du lien entre les parties prenantes.
- Concevoir un système de production multiperformant et résilient.
- Conduire un système de production agricole.
- Adapter le pilotage d'un système de production aux transitions et à leurs enjeux.
- Évaluer un système biotechnique.
- Produire des références.
- Formuler des conseils adaptés au contexte et aux objectifs.

Dans certains établissements, un parcours spécifique peut permettre de décliner, préciser ou compléter les compétences proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

## Blocs de compétences

### RNCP41511BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la

certification.

## **RNCP41511BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

## **RNCP41511BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

## **RNCP41511BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

## **RNCP41511BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

## **RNCP41511BC06 — Manager le travail dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires en s'appuyant sur une démarche RSE**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Accompagner l'intégration et la montée en compétences des collaborateurs.
- Manager un collectif de travail.
- Organiser le travail en prenant en compte la démarche RSE.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation,

évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

### **RNCP41511BC07 — Accompagner aux transitions et à la conduite du changement dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires**

#### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Intégrer les enjeux économiques, sociaux et environnementaux à la conduite du changement dans une organisation des secteurs agricoles ou agroalimentaires.
- Accompagner un collectif d'acteurs dans l'appropriation du changement.
- Accompagner la conduite de trajectoires de transitions.

#### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

### **RNCP41511BC08 — Assurer le pilotage stratégique d'une organisation agricole**

#### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Concevoir le projet stratégique d'une organisation agricole en visant la multiperformance et la résilience.
- Mettre en œuvre le projet stratégique d'une organisation agricole.
- Conforter la santé financière et économique de l'organisation agricole dans un objectif de pérennité.
- Assurer du lien entre les parties prenantes.

#### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

### **RNCP41511BC09 — Piloter un système de production**

#### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Concevoir un système de production multiperformant et résilient.
- Conduire un système de production agricole.
- Adapter le pilotage d'un système de production aux transitions et à leurs enjeux.

#### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

### **RNCP41511BC10 — Conseiller en s'appuyant sur l'expertise de systèmes biotechniques**

#### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Évaluer un système biotechnique.
- Produire des références.
- Formuler des conseils adaptés au contexte et aux objectifs.

#### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

## **Secteur d'activité et type d'emploi**

#### **SECTEURS D'ACTIVITÉS**

Section A : Agriculture, sylviculture, pêche

Division 01 : Culture et production animale, chasse et services annexes

01.1 Cultures non permanentes

01.2 Cultures permanentes

01.3 Reproduction de plantes

01.5 Culture et élevage associés  
01.6 Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes  
Section G : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles  
Division 46.2 : Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants  
Section H : Transports et entreposage  
Division 52.1 : Entreposage et stockage

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Agriculteur
- Responsable d'entreprise agricole
- Second d'exploitation, Chef de culture
- Technicien conseil et/ou Conseiller agricole
- Technicien d'expérimentation
- animateur de projet, de collectif, de filière
- Contrôleur / Auditeur/Certificateur/ Inspecteur (protection des végétaux, santé du végétal,)
- Chargé d'études/ chargé de projet (agricole, environnement)
- Assistant ingénieur

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes de niveau hiérarchique, d'encadrement et de responsabilités supérieurs par promotion interne ou mobilité, par la formation professionnelle continue, la validation des acquis de l'expérience (VAE), ou par concours pour les administrations. Exemples de métiers et appellations : chef de service, chef de secteur, chef de projet, chef de pôle, responsable d'antenne ou de site, etc.

Sous réserve de réussite au concours de la fonction publique , les diplômés pourront accéder à des postes tels que :

- Chargé de l'animation et du développement des territoires dans l'enseignement agricole (ADT) (AGREFPPE03)
- Chargé d'inspection en qualité et protection des végétaux (FPAGR016)
- Chargé de l'animation et de la coordination régionale agricole (FPAGR027)
- mais également des emplois d'enseignant, de directeur d'exploitation agricole en EPLEFPA, ...

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Élevée (4/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Facteurs principaux                 | Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Salaire médian (mensuel)            | 1 807 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Familles professionnelles (FAP)     | A0X40 — Agriculteurs · tension 3/5 (Modérée)<br>A1X40 — Maraîchers et horticulteurs · tension 3/5 (Modérée)<br>A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs · tension 3/5 (Modérée)<br>A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée)<br>A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)<br>N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 198 136                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Jugés difficiles à recruter         | 38 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Emplois saisonniers                 | 86 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

## Familles professionnelles (FAP)

A0X40 — Agriculteurs  
A1X40 — Maraîchers et horticulteurs  
A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs  
A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles  
A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture  
N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement

---

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le bachelor agro en 3 ans est accessible aux titulaires d'une certification de niveau 4 sur Parcoursup, soit après un baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Le bachelor agro en 1 an est accessible aux titulaires :

- d'un BTSA ou BTS ;
- d'un BUT-2 ;
- de 120 crédits ECTS ;
- d'une certification professionnelle classée au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles, dans le domaine de la mention visée en lien avec l'agriculture ou l'agroalimentaire.

Les passerelles et réorientations (entrantes, sortantes) sont possibles tout au long du cursus.

Le bachelor agro est accessible par la voie de la formation professionnelle continue, en justifiant au début de la formation d'une activité professionnelle de trois années en lien avec la mention préparée.

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Dans le cas où un établissement public de l'enseignement supérieur est accrédité.

La présidence du jury de chaque mention de bachelor agro en établissement public de l'enseignement supérieur est un enseignant de l'établissement public d'enseignement supérieur accrédité pour la mention.

Le jury et son président sont désignés annuellement par le chef d'établissement public de l'enseignement supérieur accrédité.

Le jury est composé :

- pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la mention du diplôme,
- un ou plusieurs enseignants-chercheurs ou enseignants des établissements publics d'enseignement supérieur accrédités, qui le préside,
- un ou plusieurs enseignants et formateurs ayant participé à la formation.

Dans le cas où un établissement privé de l'enseignement supérieur agricole est accrédité.

La présidence du jury de chaque mention de bachelor agro en établissement privé de l'enseignement supérieur agricole est désigné par le ministre chargé de l'agriculture parmi les membres

du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux ou de l'inspection de l'enseignement agricole.

Le jury est nommé annuellement, sur proposition du chef d'établissement privé d'enseignement supérieur agricole accrédité, par le ministre chargé de l'agriculture.

Le jury est composé :

- pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la mention du diplôme,
- un ou plusieurs enseignants permanents mentionnés à l'article R. 813-64 du code rural et de la pêche maritime de l'établissement d'enseignement supérieur agricole privé accrédité,
- un ou plusieurs enseignants et formateurs ayant participé à la formation,
- un membre du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux ou de l'inspection de l'enseignement agricole qui le préside.

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Dans le respect des Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail :

Le jury de VAE réunit au moins deux personnes, dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée.

Un président ou un responsable de jury est désigné parmi ses membres. Il a voix prépondérante, en cas de partage égal des voix.

La composition du jury de certification concourt à une représentation équilibrée des femmes et des hommes.

Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de validation des acquis de l'expérience.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

## Base légale

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Date d'échéance de l'enregistrement | 30/06/2031 |
|-------------------------------------|------------|

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Date de dernière délivrance possible | 30/09/2034 |
|--------------------------------------|------------|

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://chlorofil.fr/diplomes/superieur/bachelor-agro>

**Fiche officielle (France Compétences)**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41511/>